

BELLEY Avec les retraités sportifs, c'est la « récréation permanente »



■ Lors de l'assemblée générale, les nombreuses activités du club ont été présentées. Photo Gilles Garin

L'Intégral accueillait jeudi l'assemblée générale du Club d'animation sportive des retraités (CASR).

Il ne compte pas moins de 200 adhérents (sur 477) venant de l'avant-pays savoyard, de Chautagne, du nord Isère et bien sûr du bas Bugey. L'association fêtera ses trente ans en 2015. Le président Serge Duhin a comparé le club à une « récréation permanente », expression non contredite par l'assistance, preuve de la belle ambiance régnant au sein du CASR.

Mais une récréation ternie en cet après-midi par une

polémique concernant le matelas financier de l'association et les activités payantes du boudrome. Un peu de pédagogie et un recadrage un peu plus ferme de la part du président et de son vice-président, Marc Lapière, pour expliquer que les réserves financières du club représentent à peine une année de gestion et autorisent les investissements. L'accès payant aux activités du boudrome étant, quant à lui, la norme pour tous, ce qui permet l'entretien d'un édifice, propriété de la communauté de communes. ■